

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE PREISSAC

AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS que le rôle de perception est déposé à nos bureaux et que les comptes de taxes seront expédiés le 24 février 2022.

Donné à Preissac, ce 22^e jour de l'année deux mille vingt-deux.

Gérard Pétrin

Directeur général/secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Gérard Pétrin, directeur général de la municipalité de Preissac, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en conformité avec le règlement numéro 273-2020 adopté en vertu de l'article 433.1 du code municipal, le 25 février 2020.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 22 février 2022.

Gérard Pétrin

Directeur général/secrétaire-trésorier